



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

office national

Question écrite n° 97814

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants de lui préciser les recherches faites par l'Office national des anciens combattants afin de mieux répertorier les derniers survivants de la Grande Guerre.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser, qu'en date du 29 août 2006, six anciens combattants de la Première Guerre mondiale ont été recensés. Ils sont âgés de 104 à 111 ans, nés entre 1894 et 1901, et résident dans l'Eure pour deux d'entre eux, la Haute-Loire, le Val-de-Marne, le Var et à Paris. Ces hommes sont la mémoire vivante d'un conflit unique par sa nature et son ampleur et sont aujourd'hui mis à l'honneur. Parmi ces six poilus, aucun n'a vécu la bataille de Verdun dont le quatre-vingt-dixième anniversaire a été commémoré en 2006, mais certains ont participé à l'offensive du Chemin des Dames ou encore aux combats de Craonne, en 1917. Le Président de la République a annoncé, dans le cadre du Haut Conseil de la mémoire combattante, le 18 novembre 2005, que des obsèques solennelles de portée nationale seraient organisées pour le dernier d'entre eux. C'est d'ailleurs sur sa demande en 1995 que l'administration en charge des anciens combattants a été saisie pour recenser les derniers survivants du conflit en vue de leur décerner la Légion d'honneur. L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) a alors été sollicité pour faire des recherches à l'échelle de chaque département. Près de 4 000 personnes ont alors été dénombrées. Conformément à sa mission de préservation et de valorisation de la mémoire des conflits contemporains, l'ONAC a progressivement actualisé le recensement au fur et à mesure du vieillissement des derniers survivants. L'urgence de la diffusion de leur parole s'est faite de plus en plus prégnante et c'est pourquoi l'ONAC a décidé, en 2002, la création d'un document réunissant leurs portraits en vue d'être communiqué, à l'occasion du 11 novembre, aux médias. Parallèlement à cette publication, plusieurs appels ont vainement été diffusés dans la presse régionale pour recenser les personnes non encore connues des services de l'ONAC, certains combattants de la Grande Guerre n'ayant jamais souhaité se faire connaître et n'ayant jamais demandé leur carte du combattant. C'est la raison pour laquelle, l'un d'entre eux, M. René Riffaud, a seulement reçu sa carte au printemps 2006 à l'âge de 105 ans, après que sa famille en a formulé la demande.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97814

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6339

Réponse publiée le : 10 octobre 2006, page 10578